

## Missions du « Référent Tennis Scolaire & Universitaire » de Ligue



- Créer une Commission Tennis Scolaire & Universitaire régionale.
- Définir avec le CODIR de la Ligue les objectifs et l'enveloppe budgétaire dédiée au développement du Tennis Scolaire & Universitaire.

### Dimension scolaire :

- Se mettre en relation auprès du rectorat avec l'inspecteur pédagogique régional EPS (IPR) chargé des relations avec les fédérations sportives pour lui expliquer le plan TS&U et éventuellement la formation des enseignants EPS dans le cadre de la FPC. En faire de même avec les services déconcentrés de l'Education nationale au niveau départemental.
- Activer les réseaux locaux de l'Education Nationale, l'USEP, l'UNSS et l'UGSEL afin de conventionner\* et mettre en place des actions communes en faveur du développement du tennis scolaire au niveau local.  
\*Décliner au niveau régional puis départemental le modèle de la convention nationale.
- Impulser la création d'une commission Tennis Scolaire départementale dans chaque Comité qui invite l'ensemble des partenaires institutionnels (USEP, UNSS, UGSEL, Inspection départementale).
- Demander à intégrer la Commission Mixte Régionale Tennis (CMR) USEP, la CMR Tennis UNSS et la CMR Tennis UGSEL.
- Coordonner avec les équipes de développement de la Ligue et de ses Comités le recensement des besoins en matériel pédagogique auprès des écoles volontaires DLCAC et la commande des kits DLCAC nécessaires sur Proshop FFT pour mise à disposition des CPD/CPC/Ecoles ; les kits ShortTennis à destination des collèges/lycées sont commandés directement par les établissements scolaires et associations sportives UNSS/UGSEL sur Proshop FFT.
- Identifier avec les équipes technique et de développement de la Ligue et de ses Comités les besoins en accompagnement pédagogique des Professeurs des écoles et d'EPS volontaires dans leur établissement scolaire et y répondre (formation).
- Créer des passerelles entre la formation des jeunes officiels UNSS/UGSEL et la formation des jeunes arbitres de niveau 1 fédéral.
- Aider à la création de passerelles entre l'établissement scolaire et le club FFT à partir des recommandations fédérales.

*Préconisation FFT : le développement du tennis dans le 1<sup>er</sup> degré pourrait être organisé par les Comités, la Ligue l'ayant coordonné en amont, et le développement tennistique dans le 2<sup>nd</sup> degré pourrait revenir à la ligue, cette dernière supervisant le tout.*

### Dimension universitaire :

- Se rapprocher du service régional de la FFSU et des Services Universitaires d'Activités Physiques et Sportives (SUAPS) du territoire afin de conventionner et mettre en place des actions communes en faveur du développement du tennis universitaire au niveau local.
- Demander à intégrer la CMR Tennis FFSU et créer des liens forts entre la Ligue FFT et le service régional FFSU.
- Faciliter l'accès aux installations Tennis et Padel des clubs / Comités / Ligue pour les joueurs et joueuses des Associations Sportives Universitaires (ASU) et Services Universitaires d'Activités Physiques et Sportives (SUAPS) en établissant des conventions d'utilisation des installations.
- Aider à la mise en place des compétitions FFSU (établissement des tableaux, réservation des terrains).
- Développer la formation des (juges-)arbitres et l'arbitrage/juge-arbitrage des rencontres universitaires, en collaboration avec les relais locaux de la FFSU, dans le cadre de convention avec les universités.
- Inciter la mise en place de nouvelles formes de pratique et de nouveaux formats de jeu en collaboration avec le service régional de la FFSU qui devra permettre une offre plus inclusive à destination des joueurs valides comme en situation de handicap, en loisir comme en compétition.